

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DEBIT DE BOISSON TEMPORAIRE

LOC-04

AR/

Manifestation : _____

en date du : _____

au : _____

inclus

HEURE DE DEBUT

HEURE DE FIN

de _____

: _____

à : _____

: _____

❗ Le dossier est à rendre trois semaines avant la date prévue de la manifestation, intégralement renseigné, signé et complété de l'ensemble des pièces nécessaires. Passé ce délai la demande est susceptible de ne pas être traitée.

❗ Les Services de la Mairie se réservent le droit de ne pas donner suite à tout dossier incomplet.

☐ Associations Locales

☐ Ecoles

☐ Autre ASSOCIATION:

représentée par M./Mme : _____

Né(e) le : _____

à : _____

DEP : _____

Pays : _____

en qualité de : _____

domicilié(e) : _____

CP : _____

Ville : _____

OBLIGATOIRE



🔔 Le représentant de l'Association doit être absolument joignable à ce numéro pendant toute la durée de la manifestation.

"Je soussigné(e) _____

Sollicite l'autorisation d'ouvrir un **Débit Temporaire de Boisson de catégorie : 3**

ET

Avoir connaissance qu'il ne peut être vendu ou offert, sous quelque forme que ce soit, uniquement des boissons du 3ème groupe, à savoir :

- **les boissons sans alcool** : eaux minérales ou gazéifiées, jus de fruits ou de légumes non fermentés ou ne comportant pas, à la suite d'un début de fermentation, de traces d'alcool supérieures à 1,2 degré, limonades, sirops, infusions, lait, café, thé, chocolat.
- **les boissons fermentées non distillées** : vin, bière, cidre, poiré, hydromel, auxquels sont joints les vins doux naturels bénéficiant du régime fiscal des vins, ainsi que les crèmes de cassis et les jus de fruits ou de légumes fermentés comportant de 1,2 à 3 degrés d'alcool.

Fait à Armoy, le : _____

Signature : _____

Bon pour acceptation de la Commune :

le : _____

M. le Maire d'Armoy

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION